

LE PONT-AQUEDUC DU QUARTIER DE CONCAS À LUCÉRAM (06)

Claude SALICIS*

En 2003, de nombreux incendies se sont déclarés dans les Alpes-Maritimes dont certains, très violents, ont parcouru durant plusieurs jours le territoire de la commune de Lucéram. Une opération de prospection-inventaire d'envergure sur les communes touchées du département a été décidée en 2004 par les instances officielles (Conseil Général 06 et DRAC PACA) ; l'IPAAM a ainsi pris en charge les zones incendiées de la commune de Lucéram.

C'est dans ce contexte que l'ouvrage, totalement recouvert jusqu'alors par une végétation exceptionnellement exubérante et impénétrable, a été repéré. La structure a été intégrée au rapport adressé en 2004 à la DRAC (fiche n° 10) ainsi qu'à l'inventaire général de la commune réalisé dans la continuité de l'opération initiale (Salicis, 2005, p. 347, f. 205).

L'hypothèse d'un aqueduc, alors émise eu égard à la construction elle-même mais aussi à son contexte d'implantation, est développée dans cette étude réalisée après de nouvelles prospections ciblées¹. Le but de ces recherches, que ne permet pas d'atteindre dans le détail la réalisation d'un inventaire de l'importance de celui de la commune de Lucéram, était de retrouver un ensemble cohérent d'informations relatives au captage, à l'acheminement, et à la mise en réserve de l'eau dans le secteur géographique de la construction découverte.

LE SECTEUR GÉOGRAPHIQUE ÉTUDIÉ

Le secteur choisi pour les prospections s'étend, pour l'essentiel, du nord au sud et d'ouest en est, du col de la Croix de la Plastra (368725 ; 4859100 ; 977)² au point de départ, sur la D 2204, du « nouveau » chemin (369575 ; 4858125 ; 750) menant à la première

* Archéologue-Numismate ; chercheur associé au Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco (Unité de Recherche Protohistoire-Mongolie) ; Président de l'IPAAM.

¹ Cette étude a été réalisée en 2011 avec la participation sur le terrain de Germaine Salicis et de Thibaut Pradines, membres de l'IPAAM.

² Coordonnées TUM (Transverse Universelle de Mercator).

habitation du quartier de Clarissia³, soit un rectangle de 975 m sur 850 m d'une superficie de près de 83 ha. Ces terres dominant en aveugle le village de Lucéram situé à environ 650 m d'altitude en contrebas nord-occidental.

Depuis 2003, la végétation a repris ses droits dans ce secteur comme ailleurs et le travail de terrain y est particulièrement difficile. Néanmoins, la richesse de son « réseau hydrographique » est encore décelable grâce à la profondeur des ravins bien marqués qui le parcourent. Le ravin de la Plastra en est le principal et traverse le secteur étudié du nord au sud ; il possède plusieurs ravins secondaires dont deux plus importants sur sa rive gauche, celui du mont Auri au nord-est et celui de Clarissia plus au sud ; ce dernier sépare les deux quartiers de Clarissia Nord (fig. 1, 2) et de Clarissia Sud (fig. 3, 4) actuellement différenciés. Ces ravins canalisent eux-mêmes les eaux de nombreux autres ravins plus modestes, c'est dire si le secteur, au sol géologique calcaire-marneux déjà instable (marnes grises et calcaires glauconieux notamment) est, dans sa majorité, chaotique, n'offrant, hors les implantations aux quartiers de Clarissia, que de rares et petites surfaces d'occupation « planes » toutes occupées par une construction en ruine comme le montre le cadastre de 1866.

LES AMÉNAGEMENTS INHÉRENTS À L'EAU

Comme leur nom l'indique, les ravins du secteur ne sont que le résultat du creusement du substrat par les torrents issus des pluies fortes et violentes comme les orages de montagne. Ils sont donc, dans leur majorité, le plus souvent à sec, notamment l'été, et ne permettent pas un approvisionnement régulier en eaux, mettant ainsi en péril toute tentative d'exploitation agricole. L'homme a dû pallier cette insuffisance par de nombreux aménagements indispensables à toute vie agropastorale sur cette portion de territoire.

Les sources

La source captée de la Croix de la Plastra

Coordonnées TUM : 368775 ; 4858875 ; 970.

Cet aménagement (fig. 5) représente le plus bel et probablement le plus ancien exemple bâti des captages de sources connus dans la commune. Il est situé en bordure du sentier menant, du col de la Croix de la Plastra, aux « cabanes », les bergeries en ruine de la Plastra. La construction est intégrée à un grand mur de terrasse bâti en gros blocs. Un bassin-abreuvoir dans lequel s'écoule, à droite, le filet d'eau de la source a été aménagé au niveau du sol. Ce bassin est surmonté d'une large voûte plein cintre d'environ 2 m d'ouverture et de 1,20 m de hauteur. Les parois intérieures sont recouvertes d'un enduit fin d'étanchéité.

Chacun de nos passages au cours des quinze dernières années (visites, prospections, fouilles à la Cime de la Plastra) a permis d'y constater l'omniprésence d'eau ainsi qu'un écoulement plus ou moins régulier depuis le bassin-abreuvoir vers le ravin situé en contrebas et qui se jette dans le ravin de la Plastra.

La source captée du Ranchet

Coordonnées TUM : 369980 ; 4859380 ; 1170.

Cette source (fig. 6), que nous avons dénommée source du Caire de Braus, se trouve en dehors du secteur délimité mais elle participe à l'alimentation en eau des quartiers de Clarissia par l'intermédiaire du ravin de même nom qu'elle surplombe directement ; elle est plus abondante que la précédente et, de fait, le ravin de Clarissia est, pour le secteur, celui qui possède le débit le plus important. Elle sert à alimenter deux citernes, une au niveau du

³ L'ancien chemin figurant sur le cadastre de 1866 et menant à Clarissia commence dans le quatrième lacet plus bas ; le « nouveau » chemin ainsi qu'un troisième chemin intermédiaire figurent sur le cadastre de 1980.

captage, l'autre, en contrebas, en bordure de la piste menant au col de la Croix de la Plastra.

Remarquons ici qu'une confusion peut apparaître à la lecture du cadastre napoléonien ; en effet, si la source se trouve bien sur les terres dites du « Ranchet », elle se situe en amont de deux ravins, celui du mont Auri (ou Montauri) et celui nommé « ravin de Clarissia et de Ranchet » (celui que nous nommons « ravin de Clarissia ») sur la feuille B4, alors qu'un autre « ravin de Ranchet », plus au sud-est, figure, lui, sur la feuille B3.

Les réservoirs

Plusieurs réservoirs ou bassins ont été retrouvés sur le terrain. Il s'agit dans tous les cas d'une structure rectangulaire bâtie en pierres assemblées au mortier de chaux ou de ciment et dont les parois intérieures sont enduites d'un mortier d'étanchéité. La plupart de ces bassins figurent sur le cadastre de 1866 ; quelques autres aménagements intéressants ont été repérés comme le bassin « triangulaire » du ravin du mont Auri (voir *infra*).

Le bassin de la Plastra

Coordonnées TUM : 369300 ; 4858405 ; 730.

Ce petit bassin se trouve en rive droite du ravin de la Plastra ; il figure sur le cadastre napoléonien (feuille B3). Son approche n'a pas été possible compte tenu de la végétation.

Le bassin de Clarissia Sud 1

Coordonnées TUM : 369140 ; 4858425 ; 750.

Ce bassin a été reconstruit après les incendies de 2003 (fig. 7) ; il est actuellement alimenté par des tuyaux aériens qui captent en amont l'eau du ravin de Clarissia. Il figure sur le cadastre napoléonien (feuille B3).

Le bassin de Clarissia Sud 2

Coordonnées TUM : 369325 ; 4858475 ; 730.

Il se trouverait sur la rive gauche du ravin de la Plastra et nous a été signalé par Monsieur Boeglin, l'actuel propriétaire de la maison restaurée de Clarissia Sud. La structure, observée depuis cette dernière demeure, est actuellement recouverte par une épaisse végétation qui rend toute approche impossible. Ce bassin, qui n'est pas mentionné sur les cadastres, est peut-être plus tardif.

Le bassin de Clarissia Nord 1

Coordonnées TUM : 369400 ; 4858575 ; 768.

Le bassin est une dépendance directe de la maison-bergerie en ruine située à proximité (369450 ; 4858550 ; 768) (fig. 8). Il est couvert d'une végétation envahissante rendant son accès difficile. Dimensions : longueur : 10 m ; largeur : 5 m ; profondeur : 2 m ; épaisseur des murs : 0,80 m (fig. 9). Il figure sur le cadastre napoléonien (feuille B4).

Le bassin de Clarissia Nord 2

Coordonnées TUM : 369320 ; 4858650 ; 782.

Il s'agit d'un petit bassin (fig. 10) qui figure sur les cadastres. Dimensions : longueur : 6,50 m ; largeur : 3,50 m ; profondeur : 1,40 m, épaisseur des murs : 0,40 m. Il possède un contrefort extérieur dans son angle nord-ouest (fig. 11).

Le bassin de Clarissia Nord 3

Coordonnées TUM : 369260 ; 4858725 ; 775.

Cette construction « triangulaire » est atypique pour ce que nous avons observé dans les vallons du secteur. Elle est située sur la rive gauche du ravin de la Plastra et ne figure pas sur

le cadastre de 1866. Seuls deux murs, bâtis et enduits comme ceux des ouvrages précédents mais au mortier de ciment, sont visibles : un petit côté constituant la base du triangle (fig. 12) et un grand côté (fig. 13) bâti le long du ravin. L'autre « grand côté », en amont, non visible, est soit enseveli sous les éboulis, soit inexistant, la paroi abrupte de la colline en faisant office. L'aspect triangulaire évoqué vient de ce que l'extrémité septentrionale du grand côté bâti effectue un long coude en direction du flanc de la colline, laissant une « entrée » au niveau du sol d'environ un mètre de large (369265 ; 4858750 ; 777). Dimensions : longueur : 25 m ; base : 7 m ; épaisseur des murs : 0,80 m ; profondeur : 1 m.

La réserve de Concas

Coordonnées TUM : 369140 ; 4858890 ; 825.

Une petite structure quadrilatère en pierre sèche d'environ 2 m de côté (fig. 14) a été remarquée en bordure du ravin de la Plastra, sur sa rive gauche. Les murs dont la hauteur ne dépasse pas le niveau de la terrasse constituent un réduit borgne largement envahi par la végétation. Dans et autour de cette construction, subsistent quelques fragments de jarres de Biot et de tuiles rondes. Elle n'est pas mentionnée sur les cadastres. Une fonction hygiénique et fertilisante connue dans les milieux campagnards peut être envisagée ; cependant, les indications figurant sur le cadastre napoléonien (indication d'un canal aboutissant à la zone de la structure : voir *infra*) suggèrent un aménagement permettant de constituer une petite réserve d'eau grâce à l'installation d'une ou deux jarres ; une fois les jarres pleines par l'intermédiaire d'une conduite secondaire faite de quelques tuiles rondes, le surplus d'eau pouvait facilement s'écouler dans le ravin, à travers les pierres de la structure non maçonnée.

La cascade de Clarissia Nord

Coordonnées TUM : 369240 ; 4858850 ; 720.

Cette cascade d'environ 7 m de haut, aux parois constituées de tuf (fig. 15) se trouve dans le grand ravin du mont Auri. À son pied, une grande cuvette constitue une importante retenue d'eau ; au sortir de ce bassin naturel, quelques mètres plus bas, plusieurs gros blocs semblent avoir été disposés afin de créer un autre bassin, peut-être de décantation, avant que l'eau ne reprenne sa route. Là aussi, les informations recueillies sur le cadastre (canal : voir *infra*) ne permettent pas de doute quant à l'existence d'un captage de cette eau pour l'alimentation d'un bassin.

Les canaux et canalisations

Un des apports essentiels du cadastre napoléonien réside dans les représentations de plusieurs canaux. Il s'agit d'informations capitales car, sur le terrain, toute trace de leur existence passée a quasiment disparu. Le temps, l'abandon des terres, l'absence d'entretien de ces aménagements, tout comme la nature géologique particulière du sol expliquent grandement cette dernière constatation.

Par ailleurs, la nature même de ces canaux a dû contribuer à leur rapide disparition. En effet, la description du bassin de Clarissia Nord 3 (voir *supra*) laisse clairement entendre que son alimentation se faisait par une « entrée » au niveau du sol, dans le prolongement de laquelle un canal encore décelable⁴, peu profond et large, a été creusé le long du ravin de la Plastra. L'eau devait y circuler librement ; des aménagements en bois de types rigoles de planches assemblées en U ou en V, ou creusées dans des troncs d'arbres, ou même réalisées à l'aide de tuiles rondes semblent ici peu envisageables eu égard aux contraintes techniques liées à leur fixation au sol ; en outre, aucun vestige de ces possibles aménagements, notamment en tuiles, n'a été observé sur le terrain.

⁴ Ce canal, qui ne figure pas sur le cadastre, est peut-être légèrement plus récent (voir *infra*).

Le canal Ravin de la Plastra - Bassin de Clarissia Nord 3

Il s'agit du seul vestige observé d'aménagement du sol (fig. 16). D'une longueur d'environ 15 m à partir du bassin (voir *supra*), et d'une largeur moyenne de 1 m à 1,50 m, cette tranchée peu profonde et talutée, manifestement aménagée par l'homme, se perd en sous-bois à proximité et le long du ravin de la Plastra. Il convient de noter ici que ces aménagements sont probablement postérieurs à l'établissement, en 1866, du cadastre napoléonien dans la mesure où ni le bassin, ni ce tronçon de canal n'y sont représentés.

Le canal Ravin du Mont Auri - Ravin de la Plastra

Ce canal a été aménagé entre les deux ravins principaux de la partie haute du secteur étudié (fig. 2) ; il débute dans le ravin du mont Auri, traverse le quartier de Concas et se termine à proximité et en amont du ravin de la Plastra. L'existence d'un bassin, que nous n'avons pas trouvé (détruit, comblé, enfoui sous la végétation), n'est pas à exclure tout comme la possibilité d'une adduction secondaire plus modeste en direction de la réserve de Concas (voir *supra*). Sa longueur est estimée à 250 m.

Le canal Cascade du ravin du Mont Auri - Bassin de Clarissia Nord 2

Là aussi, le tracé cadastral est précis avec un départ dans le ravin du mont Auri, au niveau de la cascade de tuf, et une arrivée, par l'est, dans le bassin représenté (fig. 2). Sa longueur est évaluée également à 250 m.

Le canal Ravin de Clarissia - Bassin de Clarissia Nord 1

Plus court que les précédents, mais de la même façon, ce canal part du ravin et s'arrête à proximité et entre le bassin représenté et la maison-bergerie (fig. 2). Sa longueur est estimée à 80 m.

Un morceau de canalisation ?

Coordonnées TUM : 369478 ; 4858256 ; 744.

Sur le nouveau chemin menant à Clarissia Sud (voir *supra*), on peut voir, au ras du sol, le vestige d'un élément qui pourrait être celui d'une ancienne canalisation en fer (fig. 17). Si tel est le cas, il n'est pas impossible que l'eau captée en amont, dans le ravin de Clarissia, alimentait à la fois le bassin de Clarissia Sud 1 et les terres inférieures qui conservent plusieurs terrasses de culture sur le flanc occidental du ravin (fig. 18).

LE PONT-AQUEDUC

Définitions

Aqueduc : ouvrage aérien ou souterrain permettant l'adduction d'eau pour une ville et « dans les systèmes d'irrigation » (Benoît, 2006, p. 77) ; pont supportant un canal, une conduite d'adduction d'eau. Il peut être constitué de plusieurs tronçons de natures différentes : canalisation (tuyau), talus, tunnel, creusement de la roche, murs.

Pont : construction permettant de franchir une dépression du sol, un obstacle.

Canal : tranchée, conduit à ciel ouvert (creusés ou bâtis).

Pont-canal : permet le passage d'un canal au-dessus d'un obstacle.

Pont-aqueduc : pont remplissant un rôle d'aqueduc ; permet de passer une conduite d'eau ; pont portant un aqueduc.

Ces quelques rappels, issus principalement du Larousse et de l'article de Paul Benoît (Benoît, 2006), reprennent uniquement des indications concernant le sujet étudié.

Quant aux caractéristiques propres aux ponts-aqueducs, il suffit de reprendre celles très

complètes énoncées par Paul Benoît (Benoît, 2006, p. 78) :

« Quelque soit leur importance et leur date de construction, les ponts aqueducs possèdent des particularités qui les distinguent des ponts où circulent les hommes :

- présence d'un conduit étanche, d'où des matériaux spécifiques à mettre en oeuvre ;
- une organisation géométrique différente, la largeur du pont n'a aucunement besoin d'être aussi importante que dans le cas d'un pont où circulent les individus ;
- des conditions d'implantation altimétriques dans un système totalement différent de celui qui gouverne les ponts circulatoires. [...] ; le pont aqueduc fait partie d'un système ».

Description

L'aménagement du quartier de Concas se présente sous la forme d'un grand mur maçonné à la chaux (fig. 19, 20) ; quelques assises et plusieurs trous des boulines nécessaires à la construction sont bien visibles (fig. 21). Sa polychromie résulte de l'utilisation des matériaux présents *in situ*, à savoir des roches calcaire-marneuses blanches, grises, et jaunes, ainsi que des calcaires glauconieux verts, rouges, et marron.

Démarche rendue obligatoire par la végétation et le relief, la longueur du pan de mur en élévation a été calculée à l'aide de deux points GPS (précision +/- 2 m) : (369060 ; 4858890 ; 863) et (369040 ; 4858905 ; 866), soit environ 20 m qui s'étirent selon une direction sud-est/nord-ouest. D'un plan apparemment légèrement courbe, d'où un effet de décalage linéaire des deux parties aériennes subsistantes (fig. 22), il repose sur un socle de 80 cm de largeur dont la hauteur oscille entre 10 et 30 cm en fonction du terrain. La section du mur élevé sur ce socle est trapézoïdale (fig. 23), ce qui lui permet de disposer de deux contreforts « intégrés » et de lui conférer une plus grande résistance notamment aux vents violents ou aux mouvements du sol. Sa base mesure 70 cm et sa largeur diminue progressivement en direction du sommet ; la largeur de la partie conservée la plus haute, située à environ 5 m de haut, est estimée à 40 cm. Toute approche et tout contact avec ces vestiges pour des mesures plus précises sont impossibles eu égard à l'état très instable de la construction.

Ce mur est en sursis ; l'ensemble des moellons qui le composent sont désolidarisés ; la décomposition du mortier, qui ne remplit plus son rôle de liaison, est nettement visible ; une quantité importante de sable et de chaux, ainsi que quelques moellons jonchent encore le sol, notamment en amont et en aval de la structure où les arases du socle de la construction suggèrent un ouvrage plus long (fig. 24) ; la partie encore en élévation est très irrégulière dans sa hauteur ; la totalité des aménagements sommitaux terminant la structure a disparu. Comme il l'a été évoqué, la construction, noyée sous une végétation des plus denses, a dû subir intensément les sévices des incendies successifs.

Le mur dispose de deux arcades plein cintre aménagées à sa base (fig. 25, 26). L'arche située en aval (fig. 26) a pu être mesurée : ouverture au sol : 2,20 m ; hauteur : 1,10 m ; épaisseur au sol : 70 cm ; épaisseur au sommet : 60 cm. Malgré son état, l'aspect de l'ouvrage est soigné et se constate notamment au niveau des arches conservées (fig. 27, 28).

Implantation

L'ouvrage est bâti en bordure d'un vieux chemin (fig. 29), le long d'une crête étroite et bordée par deux ravins profonds, celui de la Plastra et celui d'un de ses « affluents ». On observe également, en amont, la présence de gros rochers émergents qui créent un ressaut dont la surface et l'inclinaison sont régulières, laissant penser que le mur à arcades a été construit dans la suite du terrain naturel.

Une question reste néanmoins en suspens pour la partie en aval. En effet, à l'extrémité du rocher, où subsistent des traces de construction (arase de l'assise et mortier de chaux), la crête présente, en contrebas, un nouveau décrochement abrupt sur lequel aucun vestige n'a été

trouvé ; seul un muret (fig. 30) dont la fonction nous échappe a été observé en contrebas occidental du mur. L'eau empruntait-elle, à partir de ce point, un élément d'un autre type telle une canalisation ? Si l'on remarque que quasiment aucun des moellons effondrés de la structure, à l'exception de quelques unités récentes en amont et en aval, ne se trouve au pied de l'édifice contrairement à ce que l'on peut observer dans la plupart des écroulements de murs, on comprend que, dans cette partie du secteur étudié, le phénomène d'érosion déjà évoqué n'est pas un vain mot et qu'il a très bien pu contribuer à la disparition d'autres aménagements situés sur la crête.

Mobilier

Comme pour les moellons et le mortier de chaux, c'est en amont de la structure, entre la fin du mur et les gros rochers supérieurs, ainsi que, dans une moindre mesure, sur le flanc occidental de la crête, que de nombreux fragments de tuiles rondes ont été observés. En l'absence d'habitation à toiture de ce type à proximité de l'ouvrage et, dans la mesure où la disparition totale de la partie haute du mur ne permet pas d'y observer la présence d'un canal bâti, ces tuiles sont probablement celles qui ont constitué, sous la forme d'une rigole étanche à ciel ouvert, la conduite des eaux au sommet du mur.

Fonction - Datation

L'état actuel d'abandon total et fort ancien de la partie septentrionale du secteur, les bouleversements naturels réguliers des sols, la végétation dont l'abondance dans le ravin de la Plastra est la conséquence de l'humidité pérenne des terres, leurs réorganisations diverses, tous ces facteurs ne permettent bien évidemment pas de retrouver, à l'occasion de simples prospections de surface effectuées dans un milieu plutôt hostile, les tracés complets des circuits organisés pour l'acheminement des eaux.

Mais, si les arcades aménagées au niveau du sol et sa longueur hors normes par rapport aux autres constructions environnantes en ruine ne suffisaient pas, son implantation même interdit d'y reconnaître un mur d'habitation. Par ailleurs, les caractéristiques de la construction étudiée correspondent point par point à l'ensemble des définitions rappelées (voir *supra*) dont celle, complète, du pont-aqueduc.

On s'étonnera cependant, alors même que toutes les ruines d'habitations des alentours, soumises aux mêmes conditions environnementales (abandon, climat, incendies, ...) et en meilleur état de conservation (fig. 31) sont mentionnées sur les cadastres de 1866 et de 1980, que cet ouvrage imposant, au moins par sa longueur, n'y soit pas figuré. À l'inverse du raisonnement proposé pour le bassin de Clarissia Nord 3 bâti au mortier de ciment (voir *supra*), il ne semble pas judicieux de caler la construction du pont-aqueduc, réalisée au mortier de chaux comme pour les bassins représentés sur ces mêmes cadastres, après 1866.

Pourquoi un pont-aqueduc ?

Face à un ensemble de réalisations nécessitant une mise en oeuvre relativement aisée, au moins techniquement (canaux creusés, bassins, réserve, captages de source et de cascade), la construction d'un ouvrage tel que celui-ci interpelle sans aucun doute. Les bâtisseurs ont-ils été confrontés à un sérieux problème d'adduction de type obstacle ou dépression du terrain ? Une vision générale du site (fig. 32) n'apporte pas de réponse dans la mesure où la structure, bâtie le long d'une crête, n'enjambe ni ravin, ni émergence d'importance, si ce n'est la succession de replats évoquée.

Une réponse est donnée dans l'article de Paul Benoît, et sur le coup, la question devient saugrenue : « Le pont aqueduc n'est souvent pas la seule solution possible pour faire franchir

l'obstacle à une canalisation. Ils sont rares [...] » (Benoît, 2006, p. 78), et leur édification tient souvent à des considérations plus démonstratives, de prestige, ou d'influence, que méthodologiques : « L'existence d'un pont-aqueduc dépend de choix qui ne sont pas toujours liés à des questions techniques » (Benoît, 2006, p. 79).

Il semble donc inutile, au moins à court terme, sans fouilles d'envergure, et compte tenu de l'état actuel de dégradation des structures et des sols, de chercher plus loin une explication à cette mise en chantier : la fierté et la satisfaction de posséder un bel édifice ont pu en être les seuls moteurs.

La recherche sur les ponts-aqueducs

Comme pour les ponts en France, les aqueducs bâtis depuis l'époque romaine ont fait l'objet d'études diverses et variées, plus ou moins détaillées, plus ou moins scientifiques. Cependant, ce qui est vrai pour les ouvrages prestigieux, comme le Pont du Gard notamment, l'est beaucoup moins pour les petits ponts-aqueducs à arcades.

Quelques-unes des constatations faites à leur sujet pour l'époque médiévale paraissent pouvoir être transposées, notamment pour les Alpes-Maritimes, aux époques moderne et contemporaine. Paul Benoît dénonce ce « médiocre intérêt archéologique et architectural porté aux vestiges conservés, [qui] se retrouve au niveau des sources écrites, qui se montrent généralement peu bavardes à cet égard » (Benoît, 2006, p. 77). De fait, la consultation des archives administratives et communales des Alpes-Maritimes n'a pas permis de mettre en évidence de référence sur la construction étudiée à partir des entrées : « pont-aqueduc », « aqueduc », « concas », « plastra », alors que les sources abondent pour les canaux d'irrigation. Ce qui pourra être considéré comme un comble car si « les aqueducs sur arches multiples sont rares en France », ils sont, dans une grande majorité, « concentrés dans des pays où on a très tardivement parlé le français : le Roussillon et les terres voisines d'une part, la Provence de l'autre » (Benoît, 2006, p. 80), la Provence dont faisaient partie les terres du comté de Nice et donc celles de Lucéram...

Mais, selon le même auteur, les études se développent et « un nouveau regard sur les réseaux d'irrigation dans le midi [...] devrait permettre de nourrir l'enquête » (Benoît, 2006, p. 87). Espérons-le, avant que tous ne disparaissent, afin de mieux comprendre, entre autres et au-delà des études architecturales, les différents systèmes d'irrigation mis en oeuvre par l'homme.

CONCLUSION

Les prospections entreprises ont permis de compléter l'inventaire de 2005 (voir *supra*) et de mettre ou de remettre en évidence, dans un secteur limité, deux sources captées, cinq canaux, huit réservoirs et, au final, un pont-aqueduc totalement intégré dans un « système » complexe et vital d'irrigation encore partiellement en fonction au quartier de Clarissia Sud.

Cette multiplication des aménagements liés à la récupération des eaux de pluie montre clairement le travail acharné de l'homme en quête continue du précieux liquide dont dépendent son existence et celle de ses troupeaux.

Ces constructions, dont l'intérêt économique et social est évident, sont également le reflet des besoins importants en volume même pour, en somme, des terres relativement modestes mais confrontées, elles aussi, à l'épineux problème d'une sécheresse toujours possible qui imposait à chacun une pleine mise en oeuvre de moyens afin de sauvegarder, pour en profiter, les ressources dispensées par la nature.

BIBLIOGRAPHIE

- BENOÎT P., 2006, Les ponts aqueducs dans la France médiévale, dans James-Raoul D. et Thomasset C. (dir.), Les ponts au Moyen Âge, PUPS, Paris, p. 77-90.
- SALICIS C., 2005, Inventaire général du patrimoine archéologique et historique de la commune de Lucéram (06), Mémoires de l'IPAAM, XLVII, p. 325-352.